Degré de liberté des entreprises : complexes coopératifs et associatifs en Vendée

Marius Chevallier, Lereps (laboratoire rattaché à l'école doctorale de l'Université Toulouse Le

Mirail), Cerises (Centre de recherches sur l'économie sociale, <u>www.univ-tlse2.fr/cerises</u>)

Doctorant sous la direction de Jacques Prades (Lirhe, Cerises) et Gilles Puel (Lereps, Cerises)

Contact: Cerises

département économie-gestion

5 Allée Antonio Machado

31058 Toulouse Cedex 9

cerises@univ-tlse2.fr

Les recherches en économie sociale et solidaire et en développement local ont en commun d'avoir connu un fort engouement à partir du début des années 1980, en montrant que suite à la crise du

modèle fordiste et à la chute du communisme, émergerait une nouvelle économie : économie

sociale et solidaire pour les premiers, systèmes économiques localisés pour les seconds. Aujourd'hui

ces recherches convergent. Nous nous positionnons dans ce débat sur économie sociale et solidaire

et territoire à partir de l'étude de complexes coopératifs et associatifs localisés en Vendée, dans le

bâtiment, la culture et l'agriculture. Dans la perspective des travaux de Cornelius Castoriadis, nous

montrons que ce qui caractérise ces complexes, ce n'est pas tant l'émergence d'un nouveau modèle

que leur autonomie, c'est-à-dire leur capacité à adopter des comportements et des modes

d'organisation qui s'écartent de la norme.

Research on économie sociale et solidaire and local development were both popular at the

beginning of the 1980s because they tried to describe what a new economy could be. Now these

research are coming together. In Vendée, we identify economic sectors where local links between

enterprises are compact and take the cooperative and associative forms: it can be spoken of

localised cooperative and associative complexes. On the basis of Cornelius Castoriadis works, we

show that these complexes develop autonomy, namely the possibility to act differently from the

norm, rather than give the basis for a new model.

Ces trente dernières années, la recherche sur les coopératives¹ et plus généralement sur l'économie sociale et solidaire (coopératives, associations, mutuelles, initiatives solidaires) a pris deux directions opposées. Certains auteurs étudient comment la globalisation, c'est-à-dire l'expansion de la logique économique en tous lieux et en tous secteurs, n'épargne pas les coopératives, dont les spécificités s'érodent. L'argument a en particulier été développé dans le secteur agricole (Mauget, 1997) ainsi qu'à propos des holdings coopératifs (Côté, 2001). A l'inverse, un courant de recherche appuyé sur les travaux de Karl Polanyi s'attache à montrer que le réel est irréductible à une logique économique universelle et donc que plus l'universalisation de cette logique s'accentue, plus des interstices s'ouvrent en dehors de ce cadre dominant.

Diverses conséquences sont tirées de cette deuxième approche. Certains auteurs (Laville, 1994) en déduisent une stratégie en terme de politiques publiques². Pour eux, il n'y a pas une mais plusieurs logiques économiques: en valorisant les logiques non marchandes et notamment la logique réciprocitaire, on peut envisager une transformation de l'économie sur la base d'un rééquilibrage des pouvoirs de chacune des logiques. D'autres auteurs (Latouche, 2005; Prades, 2006) considèrent d'une part que la logique économique est unique et d'autre part qu'elle constitue l'imaginaire radical des sociétés modernes. Si transformation sociale il doit y avoir, elle ne peut passer par la mise en place de programmes institutionnels, car les institutions sont profondément irriguées par le même imaginaire radical dont il s'agit de se démarquer. Les organisations d'économie sociale doivent donc être comprises comme des pédagogies en acte d'apprentissage de l'autonomie, c'est-à-dire la capacité à conserver un certain degré de liberté malgré l'uniformisation des activités humaines. Comme notre modèle de développement rencontre des limites naturelles et sociales certaines, ces pédagogies en acte peuvent être les leviers d'une transformation sociale.

On peut faire un parallèle avec les recherches développées sur les systèmes économiques locaux. Alors que certains auteurs considèrent que ce sont là des phénomènes transitoires voués à disparaître en s'intégrant dans une économie mondialisée (Amin, Robins, 1990), d'autres auteurs y voient l'émergence d'une nouvelle économie (Piore, Sabel, 1983). Selon ces derniers, les rapports économiques fortement localisés pourraient, en rencontrant des rapports sociaux, politiques et culturels également localisés, constituer des systèmes économiques locaux durables. Plusieurs auteurs (Pyke, Sengenberger, 1990; Pecqueur, 1989) ont alors montré comment fonder des politiques publiques de développement local.

On observe actuellement une convergence des travaux sur le développement local et sur l'économie

¹ Nous ne traitons pas de la coopération en général mais des coopératives en particulier.

² Les acteurs de l'économie solidaire envisagent plus généralement des alliances stratégiques avec les syndicats et les mouvements altermondialistes, mais nous verrons à partir de l'approche de Cornelius Castoriadis, que ce qui est en cause c'est la manière de penser la transformation sociale sur la base d'un modèle de société à atteindre.

sociale et solidaire (Demoustier, 2004; Recma, 2005). En Vendée, nous avons constaté que plusieurs secteurs d'activités (bâtiment, culture, agriculture) sont caractérisés à la fois par un recours important aux statuts coopératifs et associatifs et par une forte densité locale des relations économiques et sociales. Ces aspects ne sont pas sans rappeler le complexe coopératif de Mondragon (Prades, 2006). On parlera ici de complexes coopératifs et associatifs d'entreprises. L'analyse de ces complexes doit nous permettre de nous positionner dans la littérature sur l'économie sociale et solidaire : nous nous interrogerons sur les capacités des entreprises étudiées à développer des activités selon des pratiques qui s'écartent de la norme de leurs secteurs d'activités. Ici, nous donnons un aperçu général de la place de l'économie sociale en Vendée. Puis nous présentons successivement les trois complexes annoncés dans le bâtiment, dans la culture et dans l'agriculture. Enfin, dans l'état actuel de nos travaux, nous présentons une première typologie des écarts à la norme, sur la base des travaux de Cornelius Castoriadis. Ces travaux seront seront poursuivis en améliorant l'approche typologique et en analysant les conditions du maintien de ces écarts à la norme.

L'économie sociale en Vendée

Le département de la Vendée, qui compte pour 16% du PIB de la région Pays de Loire, 18% des établissements employeurs (INSEE 2005: 15), 17% des emplois et 17% des habitants (données 2006 du recensement), héberge 30% des coopératives employeuses (INSEE 2005: 15) et 21% des emplois des coopératives (CERPHI 2007: 10). Ces coopératives s'inscrivent dans une grande diversité de secteurs, mais le secteur le plus concerné est le secteur agricole. Le département, qui compte pour 20% des emplois agricoles de la région, abrite 32% des emplois des coopératives agricoles de la région. C'est également le premier département français en nombre de créations de GAEC (groupements agricoles d'exploitation en commun) sur la période 1966-1985 (Bucher: 165). La Vendée se distingue dans toutes les formes d'agriculture groupée avec un nombre important de CETA (centres d'études techniques agricoles), de GVA (groupements de vulgarisation agricole), de coopératives spécialisées (lait, porc, volailles), ou encore de CUMA (419³ des 1400⁴, soit 30%, des coopératives d'utilisation du matériel agricole de la région sont en Vendée)⁵.

Le mouvement coopératif en particulier trouve ses origines au 19ème siècle dans la critique du

³ Donnée FDCUMA Vendée 2005

⁴ Donnée rallye.cuma.fr 2005

⁵ Inversement, alors que les Deux Sèvres et Loire Atlantique, départements voisins de la Vendée, sont respectivement le 1er département et le 6ème département en nombre de SCOP par entreprises du champ ICS, la Vendée n'est qu'au 23ème rang de ce classement, encore derrière les deux autres départements voisins que sont Maine et Loire et Charentes Maritimes. La Vendée se distingue donc pas une préférence pour les coopératives d'entreprises plutôt que les coopératives de production.

salariat et de la mise en concurrence des travailleurs et dans la revendication d'une autonomie de ces derniers. Plus récemment, les coopératives se développent pour défendre des modes d'organisation à l'encontre des modes dominants. Les caisses locales vendéennes du Crédit Mutuel se sont mobilisées contre le mouvement de concentration bancaire qui devait s'opérer via l'intégration dans le giron de la caisse de Nantes afin de conserver leurs spécificités culturelles. Auparavant, elles ont joué un rôle clé dans l'émergence d'une dynamique mutuelliste, coopérative et associative autour du mouvement sociale catholique. Le développement de l'agriculture de groupe dans les années 1960 a été associé au mot d'ordre de prendre son destin en main : le GAEC des Fermiers Réunis (Briffaud 1983) souhaitait contrôler le choix des nouvelles technologies que les institutions agricoles tendaient à imposer et permettre aux petits agriculteurs de continuer d'exister face à la concentration des exploitations. Les coopératives d'entrepreneurs du bâtiment se sont inspirées de cette tradition coopérative agricole. On trouve en Vendée d'autres manifestations de cette recherche d'autonomie, au-delà du seul mouvement coopératif. C'est notamment le cas emblématique du Puy du Fou qui se développe essentiellement sur la base de forces locales (création de solutions techniques par des bénévoles plutôt que recours à des sociétés extérieures, mobilisation des ressources humaines et financières locales, etc).

Le poids de l'économie sociale en Vendée se manifeste également dans les domaines suivants. Le réseau OCCE (office central de la coopération à l'école) travaille avec la vingtaine de SCOP vendéennes, dont certaines dépassent les 100 sociétaires. Le voisinage de la Vendée avec la Charente se traduit par un rayonnement des coopératives de consommation et celui avec les Deux Sèvres par une proximité de la dynamique mutuelliste niortaise.

Complexe coopératif du bâtiment

La coopérative Vendée Sani Therm a été créée en 1976 à partir des métiers de chauffagiste, couvreur et plombier, puis d'électricien. Très rapidement, d'autres métiers du bâtiment suivent l'exemple. C'est le cas du métier de maçon avec Les Maçons Réunis, du métier de carreleur avec Vendée Carrelages et des métiers de charpentier, ébéniste et menuisier avec l'Union des Artisans du Bois. Une part importante des métiers du bâtiment est ainsi couverte. Les métiers non organisés en coopératives sont ceux de serrurerie-métallerie et peinture-vitrerie-revêtement.

Activités des coopératives

Ces 4 coopératives sont initialement des coopératives d'achat, mais elles ont considérablement diversifié leur activité. Elles partagent notamment les locaux de Artipôle, vaste espace d'exposition dédié à la construction, l'aménagement et la restauration de l'habitat. L'approvisionnement a été

mutualisé dans l'Organisation (nationale) des coopératives d'achats pour les artisans du bâtiment (ORCAB), créée à l'initiative de Vendée Sani Therm. Cette partie amont de leurs activités s'est également enrichie de possibilités de stockage et de livraison, ou encore la mise au point de logiciels de commandes. La mutualisation s'est poursuivie sur la partie aval de l'activité : outre les halls d'exposition de Artipôle, les coopérateurs partagent désormais des services de communication (enseignes, matériels de communication). Enfin, l'activité productive est directement touchée par la mise en œuvre de services de conseil pour l'amélioration du processus de production, de formations et de maintenance informatique, la mise au point de logiciels de gestion, ou encore la création d'ateliers de production pour des pièces spéciales (atelier d'armature des Maçons et Carreleurs réunis). À Vendée Sani Therm, des coopérateurs électriciens ont été recrutés pour permettre aux coopérateurs de proposer des offres plus globales aux clients et ainsi de faire accéder les artisans à des marchés auxquels seules les principales entreprises du marché pouvaient prétendre. Enfin, les coopérateurs bénéficient de nombreuses activités informelles ou de groupes de travail variables qui leur permettent de partager une bonne connaissance des évolutions du secteur et de comprendre et décider la place de leur mouvement dans ce cadre.

Par ailleurs, les activités de ces coopératives ne se limitent pas à des objectifs économiques : au fil des temps statutaires des coopératives se développe une interconnaissance entre les coopérateurs qui se retrouvent également lors d'activités diverses de culture et de loisirs (notamment l'organisation régulière de voyages). Ainsi, aux activités de production s'ajoutent des activités de consommation (ou autoproduction) qui sont désormais organisées, pour Vendée Sani Therm, par l'association VST (Vivre sans travailler), créée en 2004. Elle permet également aux retraités de conserver une implication dans la coopérative.

Poids des coopératives

Vendée Sani Therm compte aujourd'hui 350 adhérents (installés, par ordre décroissant, 170 en Vendée, Loire-Atlantique, Maine et Loire et Deux-Sèvres). Les Maçons réunis ont fusionné avec Vendée Carrelages en octobre 2003 pour donner la coopérative « les maçons et carreleurs réunis » qui compte 300 entreprises sociétaires (150 en Vendée, 100 en Maine et Loire, 50 en Loire-Atlantique). L'Union des Artisans du Bois regroupe 200 adhérents.

Selon la Fédération Française du Bâtiment, la Vendée compte 2403 entreprises dans le bâtiment. Si l'on exclut les entreprises de peinture et de métallurgie, qui ne sont pas organisées sous forme coopérative ainsi que les entreprises du bois dont nous n'avons pas la répartition par département, on obtient un total de 1600 entreprises. Le cumul des adhérents de Vendée Sani Therm et des Maçons et Carreleurs réunis se monte à 320, soit 20% des entreprises du secteur. Cependant, on constate que les entreprises adhérentes sont plus concentrées dans le Nord Est de la Vendée, cette

partie même où l'on trouve également le Puy du Fou. Le taux d'entreprises adhérentes dans cette partie de la Vendée y est donc d'autant plus élevé, sans qu'on puisse le calculer faute de connaître la répartition géographique de l'ensemble des entreprises du bâtiment en Vendée. Inversement, le Sud Vendée (autour de Luçon et Fontenay le Comte) compte peu d'adhérents⁶.

Historique des coopératives

Le principal mobile des protagonistes de Vendée Sani Therm était d'aider les artisans du bâtiment à s'affranchir de leurs dépendances vis-à-vis des promoteurs, des architectes et des grossistes. Ces protagonistes avaient en commun d'avoir expérimenté l'agriculture de groupe au sein de la JAC (Jeunesse Agricole Catholique). L'un des partenaires de Vendée Sani Therm considère que « en tant que Vendéen, l'aspect coopératif m'était naturel » tandis qu'un fondateur rappelle que « il existe un esprit vendéen, hérité de nos ancêtres, et c'est ce qui nous a portés à élargir notre idée à d'autres artisans concurrents » (Vendée Sani Therm, 2006: 10, 14). Les coopératives artisanales vendéennes ont d'ailleurs été précurseurs. En effet, dans un premier temps ces regroupements se font en GIE en attendant qu'en 1983, la loi n° 83-657 du 20 juillet 1983 relative au développement de certaines activités d'économie sociale soit votée. Elles ont précédé la loi à l'inverse de nombreuses initiatives qui ont été poussées par les institutions coopératives et l'État une fois la loi créée (Prades 2006). Aujourd'hui, la ville de La Ferrière où est installé Artipôle est considérée comme « la capitale des coopératives artisanales » (Vendée Sani Therm, 2006: 7).

Selon, le leader de ce mouvement coopératif d'artisans, Joseph Landreau, il s'agissait de « se débarrasser de l'emprise qu'avait sur eux tout le milieu des fournisseurs » (Vendée Sani Therm, 2006: 9) en acquérant la maîtrise de l'approvisionnement. Victor Fauchet, un autre fondateur, se souvient que « les grossistes disaient que nous serions un concurrent de plus et ils ont tout fait pour saper notre projet » qui consistait à « modifier le système classique artisanal, pour contrer la tutelle des négociants » (Vendée Sani Therm, 2006: 10). Plus généralement, les activités proposées par la coopérative (services informatiques, communication, etc) font de la coopérative un concurrent en plus dans chacun de ces secteurs d'activités.

Complexe associatif de la culture

Le Puy du Fou est le nom d'un château sur la commune des Épesses (nord-est de la Vendée) autour duquel la « cinéscénie » du Puy du Fou a été lancée en 1977. Ce spectacle qui a été vu par 80 000 personnes en 1978 en a attiré pas loin de 400 000 en 2006. Il est porté par les bénévoles de

⁶ Précisons toutefois que la partie la plus riche en entreprises se trouve dans le nord est de la Vendée, tandis que la région de Luçon et Fontenay le Comte a une faible activité économique.

l'association Le Puy du Fou. La cinéscénie mobilise plus de 1000 bénévoles chaque soir de représentation, et l'association du Puy du Fou compte 3150 membres. En 1989 est créé un parc de loisirs porté par une société par actions simplifiée, dont l'association est actionnaire à 99% : il s'agit d'une activité commerciale contrairement au spectacle, porté par des bénévoles.

Mais la dynamique puyfolaise ne se limite à ces deux entités. Le Puy du Fou c'est aussi, un véritable complexe associatif qui concerne toute la filière de la culture :

- des ressources informationnelles : alors que les premiers bénévoles n'étaient pas formés pour les tâches qu'ils réalisaient, de plus en plus de jeunes sont formés dans les 24 écoles regroupées en 1998 dans l'académie junior. Outre l'école de cavalerie, la plus renommée, les formations proposées concernent les costumes, le théâtre, la danse, la jonglerie, l'histoire régionale, la sculpture sur bois, etc. Certaines formations sont réalisées en partie au lycée Saint-Gabriel de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Il existe également une revue trimestrielle (le Puyfolais).
- des ressources financières : en 1978 est créé le Fonds local d'animation culturelle « qui vise à apporter un crédit de l'ordre de 15 000 euros par an à chacune des quinze communes représentées au Puy du Fou, sur la base d'un projet conçu d'un commun accord entre la municipalité et la section culturelle puyfolaise de cette commune » (Matteaccioli, 2004: 105). Ajoutons que la banque de l'association et le Crédit Mutuel, dont les caisses locales animées par des sociétaires bénévoles gardent une activité significative, ce qui permet, même au niveau financier, de conserver des relations horizontales
- des activités productives : Radio Alouette a été créée en 1981. L'association du chemin de fer a remis en service un train à vapeur en 1979. Un écomusée s'installe dans le château du Puy du Fou en 1978. De nombreux sites touristiques se développent (abbaye bénédictine de la Grainetière, le Village vendéen miniature de Tiffauges, la Cité des Alouettes, etc: Andrée Matteaccioli (2004: 105) dénombre ainsi 16 sites qui comptent l'histoire des lieux). Les savoir-faire mobilisés pour la cinéscénie ont également favorisé le développement de l'artisanat local. Enfin, outre l'arrivée de quelques hôtels, les solutions d'hébergement chez l'habitant sont privilégiées conservant un lien étroit avec un ancrage dans le patrimoine local
- des activités de consommation (autoproduction et solidarité): associations de loisirs (archéologie, théâtre, pêche, plongée sous-marine, photographie, danse, folklore, histoire, vidéo, sports, etc). Un partenariat avec le Secours Populaire a été mis en place pour accueillir des enfants de familles défavorisées sur les principaux lieux touristiques. Ajoutons que la plupart de ces associations sont des occasions de rencontres (repas, fêtes) pour les habitants au-delà des fonctions principales de chacune d'entre elles, à l'image de la vie des villages de bénévoles pendant la saison et tout au long de l'année

Bien que ces associations soient formellement indépendantes de l'association du Puy du Fou, leurs membres sont en forte interconnaissance en raison de la très forte mobilisation des habitants des communes environnantes par la cinéscénie du Puy du Fou. Cela a d'ailleurs été une stratégie revendiquée par les initiateurs dès la création : faire adhérer au projet les leaders des principales associations des environs pour qu'ils drainent avec eux leurs nombreux membres.

Un complexe coopératif agricole

Comme nous l'avons vu dans la présentation générale de l'économie sociale en Vendée, ce département est l'un des tout premiers en matière d'agriculture groupée. « Dès que certaines ressources font l'objet d'une propriété commune, la formule coopérative est la mieux adaptée, c'est le cas des Cuma constituées pour l'achat et l'utilisation de matériel agricole. Lorsqu'il s'agit de ressources immatérielles (comme une marque collective), un syndicat est souvent la formule choisie. Pour des ressources organisationnelles (services communs de comptabilité, d'information...), la forme associative est généralement retenue, c'est le cas des fédérations départementales, régionales et nationales des Cuma » (Assens, 2002).

Les CUMA sont nées dans un mouvement de défense des petits agriculteurs au début des années 1950. Elles ont pu s'appuyer sur des structures traditionnelles telles que celles qu'étudie Bernadette Bucher (1995): les activités de battage et d'ensilage réunissant une part importante de la population étaient l'occasion de nombreuses activités parallèles. L'activité économique agricole était ainsi associée à une forte densité de liens sociaux. Aujourd'hui, les 419 CUMA de Vendée constituent chacune des réseaux socio-économiques denses entre agriculteurs qui prennent en charge l'organisation des services nécessaires à leur processus de production, plutôt qu'ils ne laissent cette organisation à des services publics ou à des prestataires privés. Tout d'abord les sociétaires organisent collectivement la mise à disposition des matériels possédés en commun et débattent ensemble de l'opportunité d'investir dans un nouveau matériel. Ensuite, ils peuvent s'entraider en cas de difficultés de l'un d'entre eux ou bien en raison des spécialités de chacun. Enfin, ils peuvent employer ensemble du personnel à travers la Cuma qui viendra travailler sur chacune de leurs exploitations.

« Outre sa dimension de prestataire de services, la Cuma par sa dimension de groupe est souvent un lieu de convivialité, d'entraide et d'organisation collective du travail à l'occasion de chantiers saisonniers. Le groupe d'adhérents de Cuma est souvent à la source de projets collectifs locaux qui débordent le cadre de la coopérative » (Assens 2002). La fédération départementale témoigne également d'une vie associative très développée à tous les échelons territoriaux. Des voyages d'études dans d'autres CUMA françaises et à l'étranger sont notamment l'occasion de renforcer la

densité des liens sociaux entre agriculteurs du territoire. Par ailleurs, certains agriculteurs sont adhérents à plusieurs CUMA ainsi qu'à des GAEC. On sait par exemple qu'en Midi Pyrénées, 20% des adhérents sont dans plusieurs CUMA (Assens, 2002). L'analyse de ces liens doit permettre d'identifier la densité du lien social associé à ces activités agricoles.

Écarts des complexes coopératifs et associatifs aux institutions dominantes

Nous nous appuyons sur les travaux de Cornelius Castoriadis autour de la notion d'autonomie. Son œuvre porte un projet de société autonome : dans cette approche, l'autonomie n'est pas tant la capacité à choisir ses propres règles que la capacité à remettre en question les règles à tout moment. Une première lecture de la partie philosophique de son ouvrage majeur, *L'institution imaginaire de la société*, nous a permis d'identifier une construction théorique qui paraît opérationnalisable. L'auteur y considère que la société moderne est fondamentalement structurée par la manière rationnelle de se représenter et d'organiser le monde à partir de trois opérations : la séparation, la réunion et la décomposition. Ces trois opérations constituent des lois de la société moderne. En analysant la manière dont les entreprises d'économie sociale font obstacle à l'application de ces opérations, nous voulons montrer qu'elles vont dans le sens du projet de société autonome de Cornelius Castoriadis.

Obstruction aux opérations de séparation, réunion et décomposition

La **séparation** consiste à définir clairement les frontières d'un élément avec son environnement. Elle se manifeste notamment dans l'autonomie de la sphère économique. Les entreprises d'économie sociale que nous étudions se caractérisent par une porosité importante de l'entité économique vis-àvis de son environnement, de sorte que le lien économique est étroitement imbriqué avec des liens non économiques et non séparé des autres champs de l'activité humaine :

• liens de convivialité : la cinéscénie du Puy du Fou qui attire 400 000 spectateurs par an est organisée par l'association du Puy du Fou qui comprend plusieurs milliers de bénévoles habitants des communes des environs. Ces bénévoles sont impliqués 28 soirées par an en été. Ces soirées sont l'occasion de nombreuses fêtes qui tissent des liens bien au-delà des liens économiques. Par exemple, l'ensemble des bénévoles sont répartis dans 5 villages qu'ils entretiennent tout au long de l'année comme s'il s'agissait de leurs résidences secondaires. De la même manière, plusieurs coopératives telles que les coopératives du bâtiment et diverses coopératives d'utilisation du matériel agricole organisent régulièrement

- des moments de convivialité (pique-niques, voyages)
- liens familiaux : on peut rencontrer plusieurs générations d'une même famille présentes comme bénévoles au Puy du Fou
- liens territoriaux : Vendée Sani Therm a réuni dans une même structure des entrepreneurs séparés par des relations de concurrence puis s'est impliquée dans l'appui à la création de coopératives pour d'autres métiers du secteur du bâtiment ; l'association du Puy du Fou a initié un fonds culturel destiné au financement de l'ensemble des activités culturelles des communes du territoire
- liens militants : jusque dans les années 1970, le Crédit Mutuel est resté sous le contrôle de l'Église catholique

L'opération de **réunion** consiste à définir de manière univoque les liens fonctionnels qu'un élément entretient avec d'autres éléments de son environnement, montrer comment une entreprise. Les notions d'utilité sociale et de halo que l'on rencontre souvent à l'endroit des entreprises d'économie sociale rendent compte de la difficulté que l'on a à donner une représentation synthétique de l'ensemble des fonctions des entreprises de l'économie sociale. Cela se traduit par :

- une quantification limitée : rôle important du bénévolat au Puy du Fou comme dans les coopératives, un homme=une voix (pas de quantification des apports)
- un non respect de la division du travail : ce ne sont pas nécessairement des spécialistes d'un domaine qui sont en charge de ce domaine (sociétaires au Crédit Mutuel, bénévoles au Puy du Fou dans l'ordre des arrivées plutôt que des compétences)
- densité interne du lien social :
 - o entre sociétaires : les sociétaires d'une coopérative connaissent des interactions fréquentes entre eux et avec la coopérative en raison de la multifonctionnalité de cette dernière (formations, démarches clientèles, démarches d'approvisionnement, parrainage,). Il s'ensuit que des coups de main et autres prestations informelles peuvent être rendus et multiplient les liens entre sociétaires
 - o entre salariés : la participation des salariés aux temps statutaires à Vendée Sani Therm et la volonté de faire tourner les salariés sur divers postes limitent le cloisonnement entre services et favorisent la multiplication de liens sociaux horizontaux.

L'opération de **décomposition** consiste à décomposer chaque élément en ses plus petits éléments. On peut constater deux obstacles à la pleine expansion de cette opération :

• l'auto-organisation : il s'agit de faire soi-même plusieurs tâches plutôt que chaque entité soit spécialisée sur une tâche. Le principe de double qualité commun à toutes les coopératives en

est une illustration incontournable. Vendée Sani Therm : organiser soi-même (approvisionnement, formations, ingénierie informatique, etc), implication globale dans le secteur (catalogue des prix, salon de professionnels, ORCAB). Puy Du Fou : puiser les compétences dans le territoire quitte à passer par du bricolage plutôt que des ingénieurs, structure collective de financement, formations propres

• le patrimoine collectif : dans les associations et coopératives, tout ou partie des bénéfices est strictement impartageable y compris en cas de cessation d'activités où les capitaux sont réaffectés à d'autres structures du même type.

Une telle approche générale devra être complétée par une analyse sectorielle de chacun des complexes étudiés.

BIBLIOGRAPHIE

- Amin Ash, Robins Kevin (1990), Industrial Districts and Regional Development: Limits and Possibilities, in Pyke, Sengenberger (1990)
- Assens Philippe (2002), Les compétences professionnelles dans l'innovation : le cas du réseau des coopératives d'utilisation du matériel agricole, thèse de doctorat en sciences économiques, Université des Sciences Sociales de Toulouse
- Aznar Guy, Caillé Alain, Laville Jean-Louis, et alii (1997), Vers une économie plurielle : un travail, une activité, un revenu pour tous, Syros, Paris
- Barrère Christian, Barthélémy Denis, Nieddu Martino (2004), Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?, L'Harmattan, Paris
- Benko Georges, Lipietz Alain (1992), Les régions qui gagnent, districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique, publié sous la dir. de Georges Benko et Alain Lipietz Presses Universitaires de France, Paris
- Benko Georges, Lipietz Alain (1995), De la régulation des espaces aux espaces de régulation, in Boyer, Saillard 1995, L'état de la théorie de la régulation, La Découverte, Paris
- Benko Georges, Lipietz Alain (2000), La richesse des régions : la nouvelle géographie socioéconomique publié sous la dir. de Georges Benko et Alain Lipietz, Presses Universitaires de France, Paris
- Boltanski Luc, Thévenot Laurent (1991), De la justification : les économies de la grandeur, Gallimard, Paris
- Bucher Bernadette (1995), Descendants de chouans : histoire et culture populaire dans la Vendée contemporaine, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris
- Castoriadis Cornelius (1999), L'institution imaginaire de la société, Seuil, Paris
- Cerphi (centre d'étude et de recherche sur la philanthropie) (2008), Les associations actrices de l'économie sociale en Loire-Atlantique, <u>www.cres-pdl.org</u>
- Côté Daniel (dir) (2001), Les holdings coopératifs : évolution ou transformation définitive ?, De Boeck, Bruxelles
- Demoustier Danièle (dir) (2004), Economie sociale et développement local, Cahiers de l'économie sociale, L'Harmattan, Paris
- INSEE (2005), L'économie sociale et solidaire dans les Pays de Loire, www.cres-pdl.org
- Latouche Serge (2003), L'oxymore de l'économie solidaire, Revue du Mauss, n°21, pp145-150
- Laville Jean-Louis (dir) (1994), L'économie solidaire, une perspective internationale, nouvelle édition, Hachette, Paris
- Laville Jean-Louis (dir) (2005), Action publique et économie solidaire, Erès, Toulouse

- Linhart Danièle et Robert (1998), L'évolution de l'organisation du travail, in Boutet, Jacob, Kergoat, Linhart (dir), Le monde du travail, La Découverte, Paris
- Lordon Frédéric (dir) (2008), Conflits et pouvoirs dans les institutions du capitalisme, Presses de Sciences Po, Paris
- Matteaccioli Andrée (2004), Mise en scène territorialisée d'une ressource historico-socio-culturelle et développement local durable : le Puy du Fou en pays Haut-vendéen, in Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local, sous la direction de Roberto Camagni, Denis Maillat et Andrée Matteaccioli, Institut de recherches économiques et régionales, Neuchâtel
- Mauget René (1997), La coopération agricole française depuis trente ans, Recma (Revue Internationale de l'Economie Sociale), janvier
- Pecqueur Bernard (1989) Le développement local : mode ou modèle ?, Syros, Alternatives, Paris
- Piore Michael J., Sabel Charles F., Les chemins de la prospérité : de la production de masse à la spécialisation souple, Hachette, Paris
- Reich Robert (1993), L'économie mondialisée, Dunod, Paris
- Revue d'Economie Régionale et Urbaine (1993), « Economie de proximité », n°3
- Prades Jacques (2001), L'homo oeconomicus et la déraison scientifique, L'Harmattan, Paris
- Prades Jacques (2006), Compter sur ses propres forces : initiatives solidaires et entreprises sociales, L'Aube, La Tour d'Aigues
- Pyke Frank, Sengenberger Werner (1990), Industrial districts and inter-firm co-operation in Italy, International Institute for Labour Studies, Genève
- RERU (revue d'économie régionale et urbaine) (1993), numéro spécial sur « Les économies de proximité », n°3
- Salais Robert, Storper Michael (1993), Les mondes de production, enquête sur l'identité socioéconomique de la France, Ed de l'EHESS, Paris
- Scott Allen J., Storper Michael (1993), The wealth of regions: market forces and policy imperatives in local and global context, Working paper, Lewis Center for regional public policy
- Vendée Sani Therm (2006), Il était une fois dans l'Ouest, document pour les 30 ans de la coopérative Vendée Sani Therm
- Vienney Claude (1980), Socio-économie des organisations coopératives, Coopérative d'Information et d'Edition Mutualistes, Paris
- Vinceneux Hélène (2007), La régulation du rapport capital/travail au coeur de la mutation du capitalisme, thèse en cours au LEREPS, Toulouse